REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 13 avril 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale, du département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève et de l'Hospice général

Le Bureau d'information sociale déménage aux Charmilles

Après 10 semaines à l'Espace de quartier Plainpalais, le Bureau d'information sociale s'installe dès ce jeudi et jusqu'au 24 juin à l'Espace de quartier Le 99. Ouverte tous les jeudis de 16h00 à 18h30, cette permanence d'information sociale a attiré plus de 455 personnes entre le 4 février et le 8 avril 2021.

Destiné à changer de lieu toutes les 10 semaines environ pour aller à la rencontre des habitant-es et se rapprocher des publics sur l'ensemble du territoire, le Bureau d'information sociale (BiS) reste en Ville de Genève et s'installe désormais au cœur du quartier des Charmilles. Sur place et sans rendez-vous, toute personne peut obtenir une information sociale de base, ainsi qu'une orientation vers l'organisme le plus adéquat pour répondre à sa demande. Fidèle à son objectif de favoriser l'accès aux prestations et lutter contre le non-recours, la permanence assure la confidentialité et les personnes peuvent requérir l'anonymat lors de leur contact avec les professionnel-les sur place.

Entre le 4 février et le 8 avril, le BiS a accueilli 455 personnes à l'Espace de quartier Plainpalais, soit une moyenne de plus de 50 personnes par semaine. Pour mémoire, ce guichet pluridisciplinaire réunit des représentant-es du département de la cohésion sociale (DCS), des travailleuses sociales et travailleurs sociaux des communes, dont la Ville de Genève, de l'Hospice général et d'associations membres du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS), afin d'informer et d'orienter les personnes, impactées ou non par la crise économique et sociale actuelle. Le Service social de la Ville qui héberge jusqu'ici le BiS apporte un soutien social et administratif. La Fondation genevoise de désendettement a récemment intégré le projet pour offrir une prestation supplémentaire liée aux problématiques financières de la population.

Déjà présent-es lors de la phase pilote du BiS lancé par le canton en novembre dernier au Bouchet, des assistantes sociales et assistants sociaux des Villes de Meyrin et Vernier seront à nouveau présent-es à l'Espace de quartier Le 99.

Forte demande d'aides financières

Parmi les thématiques pour lesquelles cette permanence d'information sociale est le plus fréquemment sollicitée, les problématiques financières (57%) arrivent largement en tête. Le logement (34%) revient également souvent. De quoi confirmer l'intérêt de la présence d'intervenant-es de l'Asloca et de l'Association pour la sauvegarde du logement des

personnes précaires (ASLPP), qui participent au projet depuis ses débuts. Les questions de santé (5%), de permis (5%) ou en lien avec la recherche d'un emploi (4,5%) complètent le tableau.

Un soutien peut être par exemple proposé en matière de désendettement et d'aide financière, de logement, en cas de situation de pauvreté ou encore de détresse psychologique. A ce propos, la psychologue de l'AGPsy (Association genevoise des psychologues) détachée au BiS a reçu en moyenne 5 personnes par semaine pour des consultations.

La présence d'un représentant de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales du DCS permet aux personnes éligibles à des prestations sociales de bénéficier d'une aide immédiate pour constituer ou mettre à jour leur dossier, notamment en matière de prestations complémentaires pour les rentiers AVS/AI.

Durant les 10 semaines de présence à l'Espace de quartier de Plainpalais, le public a été orienté vers les structures de l'Hospice général (30%), des associations caritatives (30%) ou les services communaux ou cantonaux (19%). Dans 20% des situations, les personnes ont reçu une réponse complète au BiS directement. Ces chiffres démontrent la complémentarité du dispositif par rapport aux structures existantes et son intérêt pour renforcer l'accès aux prestations sociales.

Le public peut toujours s'informer sur les permanences ainsi que sur les prestations à disposition sur le site www.info-sociale.ch.

Pour toute information complémentaire:

- *Canton: M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 078 674 69 95;*
- *Ville de Genève: Mme Manuelle Pasquali, responsable de la communication, DCSS, T. 079 446 40 13;*
- *Hospice général: M. Bernard Manguin, responsable médias, T. 022 420 51 54.*